

Le Mot de Jean-Pierre ROUX, adjoint délégué



Chers abonnés bonjour,

Notre service des eaux a pour objectif de remédier à la vétusté du réseau d'eau potable par le renouvellement de certaines parties du réseau. Une campagne de recherche de fuites a eu lieu sur l'ensemble du village pour identifier les pertes du réseau.

Les derniers travaux d'eau potable réalisés par le service des eaux de la commune sont des réparations de fuites ainsi que des renouvellements de branchements en plomb. La rédaction des RPQS permet de mettre en évidence l'importance des différents travaux réalisés par notre équipe du service des eaux pour l'amélioration du rendement du réseau d'eau potable.

Bonne lecture

Attention au gel de votre compteur d'eau



Nous rentrons dans la période hivernale, pensez à protéger votre compteur d'eau contre le gel. Le règlement de la distribution d'eau potable de Puget-Ville stipule dans :

- son article 20 qu'il « est considéré comme négligence le manque de protection du compteur contre le gel, entraînant la détérioration de ce dernier et son remplacement ».

- son article 25 que « tout remplacement dont la détérioration serait due (...) à la carence de l'abonné dans la protection du compteur est effectué par le Service, aux frais de l'abonné ».

Le changement d'un compteur gelé, dû à une carence de protection contre le gel, est facturé à l'abonné. La facture s'élève à 72,20 € TTC.

Détection de fuites sur le réseau d'Alimentation en Eau Potable



En 2014, la campagne de recherche de fuites sur l'ensemble du réseau d'Alimentation en Eau Potable de la commune a eu lieu la semaine 34, du 18 au 22 août 2014.

Lors de son intervention la société FAST a identifié **7 fuites sur le réseau d'eau potable de la commune.**

Travaux en régie du Service des Eaux

Réparation d'une fuite sur un branchement d'eau potable situé sur le chemin de la Foux :



Réparation d'une fuite et renouvellement de 2 branchements en plomb situés sur la rue de la Libération :



Le service des eaux vous présente ses excuses pour les désagréments occasionnés par ses travaux tout au long de l'année et vous remercie pour votre compréhension.

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service

Pour l'année 2013, les Rapports sur le Prix et la Qualité du Service public d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement Collectif (RPQS) ont été approuvés par la délibération n°2014/086, lors du conseil municipal du 26 juin 2014.

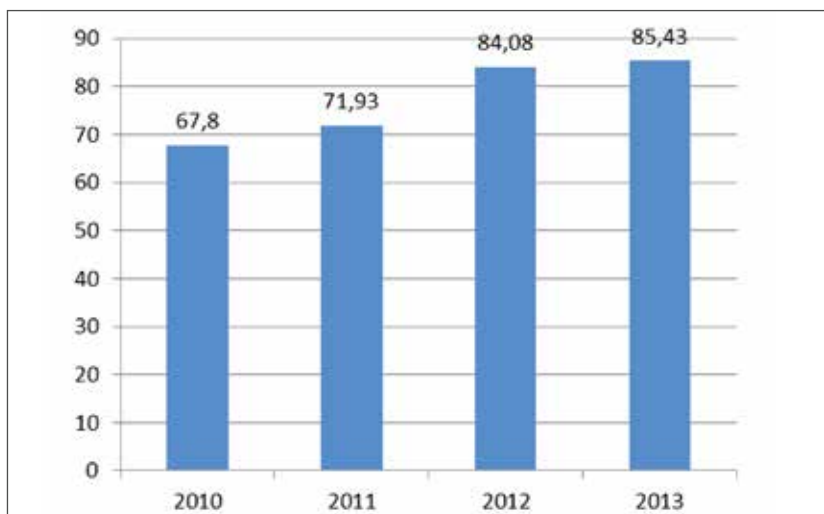
Ces rapports sont consultables en Mairie sur simple demande au Service des Eaux ou sur le site internet de la commune : www.puget-ville.fr.

Ces rapports annuels sont des documents réglementaires obligatoires, qui doivent permettre d'assurer la transparence de la gestion des services pour les usagers.

Ils sont transmis au préfet de département par les communes de plus de 3 500 habitants avant le 30 juin de l'année suivante (D2224-5 CGCT).

Le contenu des RPQS est imposé par le décret du 2 mai 2007 et l'arrêté du 2 mai 2007. Des indicateurs techniques et financiers (indicateurs SISPEA) doivent être à l'appui des RPQS. La circulaire 28 avril 2008 en définit les conditions de mise en œuvre.

Le site internet <http://www.services.eaufrance.fr> permet de visualiser les indicateurs SISPEA de ses rapports.



Evolution du rendement du réseau de distribution d'eau potable (Indicateur SISPEA n°P104.3)

Ce graphique indique que le rendement du réseau d'eau potable de la commune a été amélioré ces quatre dernières années. Les détections régulières de fuites ainsi que leurs réparations effectuées en régie par le service permettent d'arriver à un rendement réglementairement correct. Toutefois, il est important de noter que vu l'ancienneté de notre réseau, ce rendement ne pourra être amélioré les prochaines années. L'objectif du service est de le stabiliser.

